Projet pédagogique

du 02/09/2026 au 01/09/2027



Accueil de loisirs de Poulx

Adresse du lieu d'accueil :
Groupe scolaire Georges Brassens
92 Rue du vieux moulin
30320 Poulx
Tel : 06.74.82.76.41
Mail : poulx@francas30.org
Les Francas du Gard

Direction :
Clarisse Thivillon

INTRODUCTION

Nom du centre de loisirs	Centre de loisirs de Poulx
Organisateur	**FRANCAS du Gard**
Coordonnées de l'organisateur	Bâtiment l'Altis – 165 rue Philippe Maupas, 30 900 Nimes
SIRET	30489201100046
Coordonnées du centre de loisirs de Poulx	Groupe scolaire Georges Brassens 30 320 Poulx
Dates	Du 02/09/2026 au 01/09/2027
Numéro de récépissé de déclaration	0300052AP000526

Sommaire

I. Le contexte de l'accueil de loisirs 2
a) L'organisateur 3
b) La situation initiale 5
Petite enfance (3 – 5 ans) 6
Enfance intermédiaire (6 – 8 ans) 6
Enfance moyenne (9 – 11 ans) 6
Préadolescence (12 – 14 ans) 6
Adolescence (15 – 17 ans) 6
c) Le responsable du centre de loisirs 7
II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques 9
a) Les intentions éducatives 9
b) Les objectifs pédagogiques 9
c) Des actions pédagogiques 9
Accompagnement des animateurs 10
d) Le programme d'animation 10
1. Patrimoine et environnement 11
Objectifs pédagogiques 11
Actions du quotidien à maintenir 11
2. Médias, numérique, activités scientifiques et techniques 12
Objectifs pédagogiques 12
Actions du quotidien à maintenir 12
3. Activités sportives et inclusives 13
Objectifs pédagogiques 13
Actions du quotidien à maintenir 13
4. Art vivant et culture 14
Objectifs pédagogiques 14
Actions du quotidien à maintenir 14
5. Le vivre-ensemble 15
Objectifs pédagogiques 15
Actions du quotidien à maintenir 15
6. Solidarité, inclusion, droits de l'enfant et écocitoyenneté 16
Objectifs pédagogiques 16
Actions du quotidien à maintenir 16
Actions transversales mises en œuvre au quotidien 17

Accueil et relation avec les familles 17
Lien territorial et partenariats 17
Participation, autonomie et droits de l'enfant 17
Respect, inclusion et vie collective 17
Santé environnementale et écocitoyenneté 17
Accès à la culture, aux loisirs et aux sports 17
III. Les moyens 18
a) Les moyens humains 18
b) Les moyens financiers 19
c) Les moyens matériels 19
IV. Le projet de fonctionnement 20
a) La structuration du temps et du groupe : la journée type 20
La gestion du temps calme 23
b) La structuration des espaces 24
c) Les modalités de vie 25
V. Evaluation du projet 27
a) Critères et indicateur 27
Avec les enfants 27
Avec l'équipe 27
Avec les partenaires 27
Avec les parents 27
b) Modalités d'évaluation 27

I. Le contexte de l'accueil de loisirs

a) L'organisateur

Mouvement d'éducation populaire, la Fédération nationale des Francas est une association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique et agréée par les ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de celui des affaires sociales, de la Santé et des droits des femmes, ainsi que de celui de la ville, de la jeunesse et des sports.

Une fédération qui compte…

- 3 000 collectivités locales partenaires sur tout le territoire national.
- 5 000 centres d'activités affiliés.
- Près de 1 200 associations adhérentes.
- 50 000 bénévoles mobilisés, regroupés au sein de 81 associations départementales.

Une association créée en 1944

Depuis 1944, les Francas rassemblent des hommes et des femmes préoccupés d'émancipation sociale pour les enfants et les jeunes, défricheurs de nouveaux champs d'activités et souvent précurseurs.
Nombre de concepts nés de la réflexion et de l'action des Francas ont été développés depuis par les Pouvoirs publics, voir par le secteur marchand : patronages laïques, activités périscolaires, centres aérés, CLAE puis centres de loisirs, projet éducatif local…

Les Francas ont intensifié depuis 1994 leur action en faveur du développement de l'action éducative locale : projet locale pour l'enfance, agences locales enfance-jeunesse.

Une fédération laïque et indépendante

Les Francas sont une fédération nationale de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Ils agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel.

Leur expertise éducative, déclinée à l'échelon local, est confrontée par la dynamique d'un mouvement d'éducation populaire. Ce mouvement rassemble tous ceux qui, en matière d'éducation, veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la cité.

De nombreux partenaires agissent quotidiennement avec eux sur le territoire et dans le monde.

Les Francas se veulent un espace de rencontre pour tous les éducateurs, enseignants, parents et animateurs… favorisant le brassage des origines, des âges et des milieux.

Les Francas permettent également la rencontre régulière de spécialistes au sein du Conseil scientifique.

Un mouvement fondé sur des valeurs humanistes, porté par une ambition éducative

Les Francas sont rassemblés autour de valeurs ; humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix ; véritables repères de sens pour agir dans la société, qu'ils "mettent en vie" chaque jour dans leur action éducative, avec pour objectif de faire accéder les enfants et les jeunes à une citoyenneté active.
L'éducation est conçue à la fois comme un projet favorisant la réussite scolaire et l'insertion volontaire dans la société. Ceci suppose notamment de garantir la diversité et la qualité des loisirs éducatifs pour développer un service public de proximité : crèches, centres de loisirs, multi-accueils, clubs de jeunes, etc. Une autre dimension essentielle du projet est de valoriser la diversité des cultures au service du vivre ensemble.

Une association fondée sur un projet partagé : Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation !

Fidèles à leur vocation de mouvement d'idées et d'actions, les Francas ont constamment fait évoluer leur projet au cours de leur histoire. Leur idéal social et éducatif a toujours été le point de mire de es évolutions.

Après un travail collectif de deux ans, ayant impliqué plus de 6 000 personnes et à l'issue de leur Congrès d'Amiens en 2019, ils proposent un programme actualisé, intitulé "Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation !". Ce projet définit des orientations pour donner du sens au développement de l'action éducative et des perspectives d'actions à court et moyen termes, partagées par tous les acteurs de la Fédération des Francas pour les cinq ans à venir, de 2020 à 2025 : un projet ambitieux et réaliste, en prise avec les réalités politiques et sociales.

Les Francas du Gard

L'association départementale des Francas du Gard, développe, depuis sa création en 1958, de nombreuses actions en direction de l'enfance et de la jeunesse sur le département.
La finalité de l'action des Francas est la personne humaine et son bonheur. Les Francas s'attachent à "favoriser, dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et, pour ce faire, cherchent à développer les potentialités dont la personne est porteuse".

Depuis plus de 60 ans, les Francas du Gard militent pour que les temps de loisirs des enfants et des adolescents, soit reconnus comme des temps éducatifs à part entière. Ils permettent aux enfants de participer à des formes de vie de groupe et à des activités qui les enrichiront, les feront grandir et vivre des projets collectifs de toutes natures, afin que chacune et chacun puisse devenir "l'Homme et le Citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible".

Les pratiques éducatives des Francas du Gard

Les Francas du Gard mettent en œuvre une variété de pratiques éducatives pour répondre aux besoins des enfants et des adolescents. Ces pratiques incluent des outils pédagogiques variés, des dispositifs rassemblant plusieurs centres de loisirs éducatifs, et des démarches pédagogiques spécifiques.
Elles visent à renforcer les propositions d'outillage en direction de leur réseau et des acteurs éducatifs avec lesquels ils développent des relations partenaires. Les pratiques éducatives sont organisées autour de trois axes principaux : la citoyenneté et les paroles des enfants et des jeunes ; l'accompagnement et soutien des enfants et des jeunes ; et l'innovation pédagogique.
Ces initiatives sont conçues pour sensibiliser les jeunes à la laïcité et ses dimensions politiques et émancipatrices, tout en favorisant leur expression.

b) La situation initiale

La commune

La commune est située à 10 kilomètres au nord-est du centre-ville de Nîmes, sur la partie sud du massif des Garrigues, et une partie de son territoire est occupée par le camp militaire des Garrigues. Elle fait partie de la communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole et du canton de Marguerittes. Mr Jean-Antoine Bunoz a été élu maire de Poulx en 2026 avec 54.51% des voix.
Le village de Poulx comporte 4 348 habitants (INSEE) en 2023. Il a connu une forte augmentation de sa population dans les années 90 qui se stabilise maintenant depuis une dizaine d'années.

Le village est doté de nombreuses infrastructures publiques qui le rendent très attractif sur le plan du loisir : deux terrains de foot, un city stade, un terrain de pétanque et de tennis, une crèche municipale, une grande pinède, une salle des fêtes, une halle.
Ainsi que de nombreuses associations sportives (Aïkido, Football, Gym, Judo, Randonnée, Tennis) et culturelles (Peinture, Patchwork et Couture, Musique, Théâtre, Club 3ème âge, FCPE, APE) font vivre la commune.

Le centre de loisirs

Le centre de loisirs est situé dans les locaux du groupe scolaire Georges Brassens. Trois salles d'activités sont dédiées à l'accueil de loisirs au sein de la structure. Deux pour la tranche d'âge des 3-5 ans et la troisième pour les 6-12 ans. Nous disposons également d'un accès au dojo, à la salle « théâtre », à la bibliothèque, à la salle de sieste, au réfectoire et cuisines, au jardin pédagogique, à la réserve partagée, à une salle de pause pour les animateurs et aux cours extérieurs. Enfin, la responsable dispose d'un bureau dans le "bureau municipal" au sein même du groupe scolaire.

Le groupe scolaire Georges Brassens dont nous occupons les locaux comporte 368 élèves au total. Il se compose de la partie maternelle avec 130 élèves répartis en 6 classes comme suit : 2 classes de petite section et de moyenne section et 2 classes de moyennes et de grandes sections et 2 classes de petite et grande section.
La partie élémentaire regroupe quant à elle 238 élèves répartis en 10 classes comme suit : 2 classes de CP, 2 classes de CE1, 2 classes de CE2, 2 classes de CM1 et 2 classes de CM2.

Chaque école est dirigée par son directeur : Mr CRUZ pour l'école maternelle et Mr SOGNORI pour l'école élémentaire.

Le partenariat avec la collectivité

Depuis maintenant quelques années, les élus de Poulx ont décidé d'accorder leur confiance à l'association départementale des Francas du Gard qui véhicule des valeurs fortes de l'éducation populaire telles que la laïcité et la participation des enfants et des jeunes.

Une convention est signée pour trois ans dans le cadre d'un marché public entre la mairie de Poulx et l'association départementale des Francas du Gard, suite à cela, un projet éducatif de territoire (PEDT) a été rédigé en commun afin de mettre en avant les objectifs partagés entre tous les partenaires :

-Contribuer à l'égal accès des enfants aux savoirs et aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et techniques.
-Favoriser l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté.
-Favoriser un aménagement harmonieux des rythmes de vie des enfants et des jeunes.
-Garantir la cohérence des interventions publiques en direction des enfants sur le territoire communal.
-Renforcer la participation des associations, des familles, des enfants et des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif.

Le public accueilli

Petite enfance (3 – 5 ans)

- Grande curiosité, envie d'explorer.
- Développement rapide du langage et de la motricité fine.
- Besoin de jeux symboliques (faire semblant, histoires, imitation).
- Recherche de sécurité affective et d'encouragement.
- Capacité de concentration encore courte (quelques minutes).

Enfance intermédiaire (6 – 8 ans)

- Début de la lecture, écriture, calcul.
- Importance de la structuration de la pensée logique.
- Développement de l'autonomie dans le travail scolaire.
- Forte imagination mais déjà capable de raisonnement plus concret.
- Grande importance de la coopération et du jeu avec les pairs.

Enfance moyenne (9 – 11 ans)

- Capacité à organiser ses idées, à raisonner plus abstraitement.
- Volonté de comprendre le "pourquoi" des choses.
- Sens croissant des règles, du collectif, de la justice.
- Construction progressive de l'esprit critique.
- Recherche de reconnaissance dans le groupe.

Préadolescence (12 – 14 ans)

- Début de la puberté, changements physiques et émotionnels.
- Construction de l'identité et affirmation de soi.
- Capacité à raisonner de manière hypothético-déductive (penser en "si… alors…").
- Besoin d'appartenance à un groupe de pairs.
- Sensibilité aux jugements et émotions parfois intenses.

Adolescence (15 – 17 ans)

- Affirmation de l'autonomie et recherche d'indépendance.
- Pensée abstraite et critique pleinement développée.
- Questionnements existentiels (valeurs, avenir, choix de vie).
- Capacité à planifier, à se projeter dans le futur.
- Importance des relations sociales et parfois amoureuses.
- Besoin de confiance et d'accompagnement dans la construction de projets.

A partir de 6 ans, les Francas du Gard propose des séjours de vacances. Ils seront programmés lors des vacances d'hiver et de l'été 2027.

Capacités d'accueil et taux d'encadrement

Il existe plusieurs types d'accueil :

-Les accueils périscolaires : ils précédent ou suivent un temps scolaire. C'est le cas des accueils du matin et du soir, ainsi que le temps méridien qui englobe la restauration scolaire.

Depuis le 1er janvier 2025, la municipalité a récupéré la gestion de ces temps périscolaire. Les Francas du Gard sont responsable pédagogique, Théo Bernard Beaubois, assure le rôle de directeur, et quatre animateurs permanents sont mis à disposition sur ces temps (voir le projet pédagogique périscolaire).

Plus récemment, depuis le décret de juillet 2018, les mercredis sont également des temps périscolaires.

-Les accueils extra-scolaires : ils ont lieu en dehors des jours scolaires.

C'est le cas des vacances scolaires.

Chaque animateur dispose d'une feuille de présence et pointe les enfants à leur arrivée.

Lors des temps extra-scolaires, nous ajustons le nombre d'animateurs en fonction du nombre d'enfants sur chaque tranche d'âge en rapport avec les taux d'encadrement.

Tranche d'âge	**Accueils périscolaire**		**Accueils extra-scolaires**
	Accueils du matin et du soir	Mercredis	Vacances scolaires
3-5 ans	1 animateur pour 14	1 animateur pour 10	1 animateur pour 8
6-12 ans	1 animateur pour 18	1 animateur pour 14	1 animateur pour 12

Horaires d'accueil des vacances et des mercredis :

Le matin : de 7h30 à 9h.
Le midi : de 11h30 à 11h45 et de 13h30 à 13h45.
Le soir : de 17h à 18h30.
Fonctionnement : 7h30 à 18h30.

L'espace ados

Nous proposons des activités pour les 12-17ans :
-un séjour au ski sur les vacances d'hiver
-trois semaines d'animation sur juillet
-ponctuellement des journées et/ou soirées pourront être programmées au cours de l'année.

c) Le responsable du centre de loisirs

Le rôle de l'organisateur

L'organisateur m'accompagne dans mes différentes tâches au quotidien :

- Il définit le projet éducatif et travaille avec la collectivité autour du PEDT.
- Il permet la mise en place d'un cadre institutionnel clair.
- Il valide et soutient mes choix pédagogiques.

- Il m’accompagne dans mes tâches administratives et réglementaires.
- C’est un soutien RH et de gestion du personnel.
- Il élabore un budget et m’accompagne sur le plan financier de la structure.
- Pour finir, c’est un soutien pédagogique, il me forme en quotidien sur les différentes tâches qui me sont confiées.

Pour moi, être directrice d’un accueil de loisirs, c’est répondre aux différentes tâches et missions du métier. Pour cela, il faut d’abord connaitre son territoire.

Ensuite, il est important de défendre des valeurs que l’on souhaite retranscrire. Je fais donc des choix éducatifs en lien avec le projet éducatif afin de s’en appuyer pour écrire avec l’équipe d’animation le projet pédagogique.
Ce projet répond aux besoin s du public. Nous transmettons et faisons partager aux enfants des valeurs à travers les activités et la vie quotidienne telles que les valeurs de l’éducation populaire : l'humanisme, la liberté, la solidarité, la laïcité, la paix, la non-violence.
En effet, je souhaite que le centre de loisirs soit un lieu d'épanouissement personnel pour chaque enfant qui y participe. Il doit permettre à chacun de créer sa propre liberté intellectuelle et de tendre vers un comportement citoyen.
Certaines valeurs sont importantes pour moi, je souhaite les faire vivre à travers le projet pédagogique. Il s’agit des valeurs de la laïcité, du respect, du vivre ensemble et de l’éco-responsabilité.
Je tiens aussi à permettre aux enfants de découvrir de nouvelles cultures, afin d’encourager l'enfant à se questionner sur son environnement et susciter l'envie d'agir localement.
Je suis garante de la mise en application du projet pédagogique.
A la fin de chaque période, j’échange avec les différents acteurs pour dresser une évaluation du projet. Cela me permet de cibler les points positifs et les évolutions possibles.

Être directrice c’est également diriger du personnel, en passant par le recrutement, la formation et la gestion d’équipe, le travail de groupe, la motivation de ces derniers. Je suis responsable de cette équipe, je veille à la sécurité de chacun (enfants et adultes).
La communication est donc essentielle dans cette gestion.
Je mène des réunions d’équipe afin de faire le point avec l’équipe d’animation, évoquer les événements futurs, échanger sur les changements envisageables et évaluer le projet pédagogique.

Je m’occupe également de la gestion de l’accueil. Pour cela, je suis en lien avec le siège des Francas du Gard.
Je veille aussi à être en lien avec les partenaires éducatifs, autour de l'enfant : les parents, l'école, les associations locales afin de créer un environnement éducatif cohérent au sein duquel les acteurs soient complémentaires.

Selon moi, les qualités principales pour être directrice sont d’être organisée et responsable, être réactive et savoir rebondir, être à l’écoute et bienveillante.

II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques

a) Les intentions éducatives

En lien avec le projet des Francas, le projet éducatif de territoire, le projet d'école et les conceptions éducatives du directeur du centre de loisirs, les intentions éducatives de l'équipe pédagogiques sont les suivantes :

-Mise en place quotidienne du principe de "participation" des enfants en multipliant les temps d'échanges (formel ou informel) et de débats.

-Les principes de la laïcité, de mixité (dans tous ses composantes), de solidarité et de participation seront au cœur des projets proposés aux enfants.

-Mise en œuvre de la démarche écocentre autour de différentes thématiques telles que le patrimoine, l'alimentation et la valorisation des déchets.

-Impulser une dynamique co-éducative en lien avec l'école et les familles car les accueils de loisirs contribuent à l'éducation en développant une action complémentaire de celle de la famille et de celle de l'école poursuivant, à la fois une fonction sociale et une fonction éducative et culturelle.

-Faire de la convention Internationale des Droits des Enfant, un fil conducteur au sein des projets du CLE.

-La contribution éducative des centres de loisirs éducatifs porte sur plusieurs domaines, c'est pourquoi il est important de continuer à développer des espaces de jeux diversifiés (culturelles, sportifs, manuelles…), répondant aux besoins et aux choix de chaque enfant.

b) Les objectifs pédagogiques

En cohérence avec les objectifs éducatifs des Francas, nos intentions éducatives et les valeurs que nous défendons, nous avons défini collectivement, en équipe, les objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

En 2026, les pratiques éducatives des Francas ayant évolué, nous avons choisi de nous appuyer sur ces nouvelles pratiques pour redéfinir les objectifs généraux de notre accueil de loisirs. Pour chacune d'elles, l'équipe a défini une finalité adaptée aux tranches d'âge, ainsi qu'un prévisionnel précisant les actions et les moyens envisagés. Les projets sur trois ans constituent un cadre évolutif : ils seront ajustés en fonction des observations, des envies des enfants, des partenariats mobilisables et du bilan des actions menées.

Les actions présentées ci-dessous complètent les projets spécifiques de chaque période. Les pratiques du quotidien — accueil, vie collective, participation, autonomie, inclusion et respect de l'environnement — sont maintenues tout au long de l'année.

c) Des actions pédagogiques

Les démarches pédagogiques se construisent collectivement avec l'ensemble de l'équipe d'animation. Elles sont directement liées aux objectifs pédagogiques du projet ainsi qu'aux intentions éducatives portées par la structure.

Elles visent à :

- Proposer des ensembles d'activités cohérents avec les objectifs définis, les besoins et attentes du public accueilli, ainsi que la situation initiale du centre,
- Garantir une progression pédagogique dans les projets d'animations, afin que chaque action ait du sens pour les enfants et s'inscrive dans une continuité éducative,
- Favoriser la participation active des enfants en tenant compte de leur rythme, de leur âge, de leurs envies et de leurs capacités.

Accompagnement des animateurs

Afin de soutenir les animateurs dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets d'animations et d'activités, plusieurs modalités d'accompagnement sont prévues :

- **Temps de concertation réguliers** : réunions d'équipe pour réfléchir collectivement aux projets, ajuster les activités et mutualiser les idées.
- **Outils pédagogiques partagés** : mise à disposition de fiches projets, grilles d'évaluation, ressources pédagogiques et matériels.
- **Suivi individualisé** : accompagnement du directeur auprès de chaque animateur pour l'aider à formuler ses objectifs, planifier et évaluer ses animations.
- **Analyse de la pratique** : retours après les animations, échanges sur les réussites et les points à améliorer, afin de valoriser l'expérience et d'encourager une posture réflexive.
- **Formation continue** : propositions de formations internes ou externes en lien avec les besoins identifiés dans l'équipe.

Ainsi, les animateurs sont pleinement acteurs de la mise en œuvre du projet pédagogique, tout en bénéficiant d'un **cadre sécurisant et structuré** qui leur permet de développer leur créativité et leurs compétences professionnelles.

En arrivant dans l'accueil de loisirs ou à chaque début de vacances, les animateurs reçoivent un livret d'accueil, il explique le fonctionnement de la structure et il rappelle les rôles et les missions de l'animateur.

d) Le programme d'animation

Par période, les programmes d'activités sont conçus par les équipes d'animation en concertation avec le responsable de la structure. Sur certaines périodes, l'avis des enfants est également demandé.

Les animations proposées découlent des objectifs pédagogiques. Ils doivent prendre en compte les besoins des enfants, les contraintes de l'organisateur et être en accord avec ses valeurs.

Les programmes d'animation sont susceptibles d'évoluer au cours de la période pour les causes suivantes : météorologie ou du fait que les animateurs prennent en compte les attentes, les opportunités et les propositions de enfants.

Il se veut rythmé et varié dans les choix de propositions d'activités.

1. Patrimoine et environnement

De septembre/octobre à décembre

Objectifs pédagogiques

- Enrichir la connaissance du patrimoine naturel, culturel et historique du territoire et apprendre à le faire découvrir.
- Développer des comportements écoresponsables dans les gestes du quotidien.
- Comprendre progressivement les liens entre les êtres vivants, leurs milieux et les actions humaines.
- Donner aux enfants le sentiment qu'ils peuvent agir concrètement et positivement sur leur environnement.

3–5 ans	**6–12 ans**
Finalité : faire découvrir aux enfants la diversité culturelle de trois régions françaises et la richesse du patrimoine français. Année 1 : découvrir l'Occitanie. Année 2 : découvrir la Bretagne. Année 3 : découvrir l'Alsace. Pistes d'actions : histoires, musiques, recettes, paysages, jeux, objets et traditions adaptés à l'âge des enfants ; préparation d'une exposition ou d'un temps de partage avec les familles.	Finalité : mieux connaître les écosystèmes et la biodiversité locale pour agir en faveur de l'environnement. Année 1 : explorer les milieux naturels locaux et établir un état des lieux de la biodiversité (observations, inventaires, photos, traces et questions des enfants). Année 2 : choisir une problématique à partir du constat de l'année 1 et expérimenter des actions adaptées. Année 3 : consolider, évaluer et transmettre les actions engagées. Pistes à explorer selon les observations : eau et mares, oiseaux, insectes pollinisateurs, abeilles et frelons, ressources en eau pour les animaux.

Actions du quotidien à maintenir

- Entretenir le jardin et les espaces naturels investis par les enfants, en lien avec les services concernés.
- Réutiliser les matériaux, limiter le gaspillage de papier et trier les déchets ; mettre à disposition un bac de récupération.
- Être attentif à la consommation d'eau, notamment pendant les repas et les jeux d'eau en été.
- Privilégier, lorsque c'est possible, les goûters préparés au centre et sensibiliser au bien-manger.
- Découvrir le patrimoine local par des sorties, des jeux d'observation et des rencontres.

Partenaires et ressources à mobiliser : Association Soignons la terre, soignons les Hommes ; Syndicat mixte des Gorges du Gardon ; CoGard ; intervenants nature et écologues ; partenaires locaux du jardin et de la biodiversité.

2. Médias, numérique, activités scientifiques et techniques

De janvier à février

Objectifs pédagogiques

- Approfondir les activités autour des médias et du numérique, dans un cadre adapté et accompagné.
- Développer la curiosité scientifique et technique, l'observation et la formulation d'hypothèses.
- Apprendre à résoudre des problèmes en expérimentant, en comparant les résultats et en ajustant ses essais.
- Favoriser l'expression, la coopération et l'esprit critique face aux informations et aux images.

3–5 ans	**6–12 ans**
Finalité : concevoir progressivement des kits d'expérimentation et d'enregistrement simples. Année 1 : expérimenter la température. Année 2 : expérimenter l'eau. Année 3 : expérimenter l'air. Les enfants manipulent, observent, formulent leurs idées et gardent une trace visuelle ou sonore de leurs découvertes.	Finalité : créer un hymne pour l'accueil de loisirs et développer les compétences de création médiatique. Année 1 : expérimenter les outils numériques d'enregistrement sonore et vidéo, puis réaliser un clip. Année 2 : écrire et enregistrer un hymne pour l'accueil de loisirs de Poulx. Année 3 : adapter le projet pour créer un hymne partagé entre accueils de loisirs et développer les moyens de communication autour des projets.

Actions du quotidien à maintenir

- Proposer des expériences accessibles, laisser les enfants émettre des hypothèses et comparer leurs résultats.
- Créer des supports audio, photo ou vidéo (enregistrements, stop-motion, interviews, reportages), avec un accompagnement adapté.
- Aborder l'information, l'intox, les images et les usages numériques à partir d'exemples adaptés à l'âge.
- Permettre aux enfants de présenter leurs créations aux autres groupes et aux familles.

Partenaires et ressources à mobiliser : Radio Francas ; intervenants scientifiques et techniques ; partenaires culturels ou médias selon les possibilités.

3. Activités sportives et inclusives

De mars à avril

Objectifs pédagogiques

- Favoriser l'accès aux activités physiques et sportives pour tous.
- Faire découvrir différentes formes de handicap et sensibiliser à l'accessibilité.
- Développer la coopération, le respect des différences et la mixité dans les pratiques sportives.
- Créer des occasions de rencontres intergénérationnelles autour du jeu et du sport.

3–5 ans	**6–12 ans**
Finalité : construire un événement sportif inclusif associant accueil de loisirs, structure médico-sociale et clubs handisport. Année 1 : accueillir des enfants de l'IME La Cigalière et favoriser les premières rencontres. Année 2 : élargir les partenariats et multiplier les activités partagées. Année 3 : organiser des ateliers ou tournois paralympiques réunissant enfants valides et enfants en situation de handicap. Tout au long du projet : découvrir et pratiquer des sports adaptés.	Finalité : initier une dynamique sportive intergénérationnelle, avec l'objectif à terme de créer une association ou un collectif sportif intergénérationnel (ASIG). Année 1 : rencontrer les partenaires, recenser les envies et tester des activités partagées. Année 2 : organiser une journée sportive intergénérationnelle. Année 3 : évaluer l'action, formaliser un fonctionnement et décider avec les partenaires de la suite à donner au collectif.

Actions du quotidien à maintenir

- Proposer des sports variés et émergents (par exemple kin-ball, tchoukball ou slackline) en adaptant les règles et le matériel.
- Veiller à la participation de chacun, sans élimination systématique ni distinction fondée sur le genre ou les capacités.
- Co-construire des règles de jeu, encourager l'entraide et prendre le temps de verbaliser les ressentis.
- Faire découvrir les sports adaptés et les situations de handicap à travers des mises en situation encadrées et des rencontres.

Partenaires et ressources à mobiliser : IME La Cigalière ; Relais Loisirs Handicap 30 ; Maison Partage de Poulx ; EHPAD de Poulx ; Club de la Garrigue ; associations sportives de Poulx ; UFOLEP.

4. Art vivant et culture

De mai à juin

Objectifs pédagogiques

- Favoriser l'expression artistique, l'imagination et la créativité.
- Découvrir différentes formes d'expression culturelle et artistique.
- Permettre aux enfants de rencontrer des artistes et de découvrir les talents du territoire.
- Valoriser les réalisations des enfants et partager les productions avec les familles et les habitants.

3–12 ans
Finalité commune aux 3–12 ans : créer progressivement un musée ou un espace d'exposition de l'art, pouvant présenter des œuvres, spectacles, films, fresques, créations et autres formes artistiques. Année 1 : découvrir un art avec un intervenant, créer les premières œuvres et ouvrir le musée lors d'une exposition de fin de période. Année 2 : découvrir un nouvel art et enrichir l'exposition. Année 3 : faire évoluer le musée vers une forme itinérante ou inter-centres ; créer un instrument ou un dispositif sonore pour accompagner la visite.

Actions du quotidien à maintenir

- Mettre en valeur les productions des enfants par des expositions, présentations, spectacles ou temps de partage.
- Proposer des activités artistiques variées, sans imposer un modèle unique de réussite.
- Faire découvrir le patrimoine local par des visites, des jeux et des rencontres avec des artistes.
- Favoriser les jeux théâtraux, les histoires vivantes, les marionnettes, la musique et les arts visuels.

Partenaires et ressources à mobiliser : Artistes et associations culturelles locales ; peintre des capitelles ; bibliothèque ; associations de musique, danse et arts plastiques ; festival 1, 2, 3 Soleil.

5. Le vivre-ensemble

Été

Objectifs pédagogiques

- Renforcer la cohésion des groupes et les liens entre les enfants d'âges différents.
- Valoriser les individualités et les différences, et lutter contre les préjugés et les discriminations.
- Apprendre à coopérer, dialoguer, exprimer son point de vue et résoudre les conflits de manière non violente.
- Donner une place réelle aux enfants dans la conception et la réalisation de projets collectifs.

3–12 ans
Finalité : prendre part à un projet collectif à partir des envies des enfants, en adaptant leur niveau de participation à leur âge. Année 1 : créer du lien et valoriser les différences et les individualités. Année 2 : renforcer la participation des enfants et leur permettre de prendre des décisions dans le projet. Année 3 : mener un projet collectif choisi avec les enfants, en faire le bilan et transmettre les apprentissages. Les formes du projet pourront varier : jeu coopératif, rencontre, action collective, création ou événement, sans se limiter à un projet artistique.

Actions du quotidien à maintenir

- Construire, expliquer et faire vivre des règles de vie comprises par tous ; les réinterroger avec les enfants si nécessaire.
- Apprendre à jouer ensemble, partager, attendre son tour, coopérer, débattre et résoudre les désaccords par le dialogue.
- Organiser des temps communs entre les groupes maternels et élémentaires, ainsi que des rencontres entre les enfants et les adolescents durant l'été.
- Favoriser les activités coopératives et les responsabilités partagées ; reconnaître les apports de chacun.
- Faire vivre les valeurs d'égalité, de laïcité, de non-discrimination et de respect dans les situations quotidiennes.

Partenaires et ressources à mobiliser : École de Poulx ; habitants ; associations locales ; Paloma ; FCPE ; partenaires mobilisés autour du projet « Histoire de mieux vivre ensemble ».

6. Solidarité, inclusion, droits de l'enfant et écocitoyenneté

Tout au long de l'année

Objectifs pédagogiques

- Créer et entretenir des liens solidaires sur le territoire.
- Favoriser la participation des enfants et leur permettre de choisir, préparer et évaluer des actions solidaires.
- Faire connaître les droits de l'enfant, lutter contre les discriminations et promouvoir l'inclusion.
- Développer des actions concrètes de solidarité et d'écocitoyenneté, en lien avec les besoins repérés et les envies des enfants.

3–5 ans	6–12 ans
Finalité : faire découvrir la solidarité et les acteurs qui la font vivre, avec l'ambition de construire une « maison des solidarités » sous la forme d'un réseau de partenaires et d'actions. Année 1 : se renseigner, rencontrer les acteurs de la solidarité du territoire et organiser une fête de la solidarité. Année 2 : développer des actions au-delà de Poulx si cela répond à un besoin, rechercher de nouveaux lieux d'action et pérenniser la fête ; étudier des moyens de financement. Année 3 : évaluer le projet, clarifier son organisation et définir comment le faire perdurer.	Finalité : créer une exposition ou un parcours de sensibilisation aux discriminations, en s'appuyant notamment sur le projet « Histoire de mieux vivre ensemble ». Année 1 : travailler sur l'apparence physique. Année 2 : aborder les origines et les religions, dans le respect de la liberté de conscience. Année 3 : aborder l'identité de genre et l'orientation sexuelle avec des contenus adaptés à l'âge et un cadre bienveillant. Les enfants seront accompagnés pour produire des supports de sensibilisation et les présenter à d'autres publics.

Actions du quotidien à maintenir

- Informer les enfants de leurs droits et leur donner une place dans les décisions qui concernent leur vie à l'accueil de loisirs.
- Maintenir un cadre sécurisant, accueillant et accessible ; adapter les activités aux besoins des enfants et travailler avec les partenaires concernés.
- Entretenir le lien avec le Relais Loisirs Handicap 30 et développer les pratiques inclusives.
- Mettre en place des actions solidaires choisies avec les enfants : boîtes solidaires, collecte, nettoyage de la nature, collecte de bouchons ou soutien à une association/refuge.
- Créer des occasions de rencontre avec les résidents de l'EHPAD et les acteurs associatifs du territoire.
- Faire vivre les gestes écocitoyens au quotidien : tri, réemploi, compostage, économie d'eau, réduction du gaspillage et soin du jardin.
- Étudier la pertinence d'un « écocentre » comme fil conducteur ou espace ressource, en fonction des besoins, des moyens disponibles et des partenaires.

Partenaires et ressources à mobiliser : Relais Loisirs Handicap 30 ; IME La Cigalière ; EHPAD ; associations de solidarité ; Bouchons d'Amour ; SPA ; SITOM du Gard ; associations environnementales ; partenaires du projet « Histoire de mieux vivre ensemble ».

Actions transversales mises en œuvre au quotidien

Accueil et relation avec les familles

- Proposer un accueil convivial, rester à l'écoute des familles et les orienter si besoin.
- Présenter l'équipe et communiquer clairement sur l'organisation, les projets et les activités.
- Associer les familles à la vie de l'accueil : temps conviviaux, goûters, expositions, présentations de projets et valorisation des réalisations.

Lien territorial et partenariats

- Développer les liens avec l'école, la FCPE, le conseil municipal des enfants, les associations, la bibliothèque, les commerces et les acteurs culturels, sportifs, sociaux et médico-sociaux.
- Participer aux événements communaux et proposer des rencontres inter-centres et intergénérationnelles, notamment autour de la Semaine Bleue.
- Faire découvrir les ressources locales et privilégier, lorsque cela est possible, les commerces de proximité.

Participation, autonomie et droits de l'enfant

- Présenter les thématiques et recueillir les idées des enfants pour faire évoluer les activités, les sorties et les projets.
- Proposer des choix réels et adaptés à l'âge : plusieurs activités par demi-journée, participation à la préparation d'un planning ou possibilité de mener une activité.
- Confier des responsabilités choisies et adaptées ; valoriser les initiatives, les compétences et les réalisations de chacun.
- Préserver des temps de jeu libre et permettre aux enfants d'expérimenter, de prendre des initiatives et de gagner en autonomie.

Respect, inclusion et vie collective

- Co-construire les règles de vie, les rendre accessibles et les reprendre avec les enfants lorsque cela est nécessaire.
- Encourager le respect, le partage, l'écoute, la coopération et la résolution des conflits par le dialogue.
- Veiller à l'égalité filles-garçons, à la liberté de conscience, à la non-discrimination et à l'accès de tous aux activités.
- Adapter les propositions aux rythmes et besoins des enfants, notamment grâce à des temps calmes de qualité, des coins lecture, des espaces sensoriels et des aménagements différenciés.

Santé environnementale et écocitoyenneté

- Limiter le gaspillage alimentaire et matériel, favoriser le réemploi et le tri, et sensibiliser au compostage.
- Entretenir le jardin et les aménagements favorables à la biodiversité avec les enfants.
- Aborder l'alimentation, le bien-être animal, la biodiversité et les mobilités responsables à travers des échanges, des activités et des actions concrètes.

Accès à la culture, aux loisirs et aux sports

- Proposer des activités diversifiées, innovantes, culturelles, sportives, scientifiques, techniques et d'expression.
- Faire découvrir le patrimoine local, les pratiques artistiques et les droits de l'enfant par des sorties, des rencontres et des projets.
- Utiliser les médias et outils numériques de manière accompagnée pour créer, documenter et partager les projets.
- Valoriser les productions et les apprentissages à chaque période et en fin d'année, par exemple lors d'un village des projets ou d'un temps de présentation aux familles.

III. Les moyens

a) Les moyens humains

	Responsable : Clarisse Thivillon BAFA/BPJEPS LTP		
Mercredis	MALLIER Eve	BAFA	CDII
	BEAUBOIS BERNARD Théo	BAFA/BPJEPS APT/BPJEPS LTP	CDI
	AOUISSI Dorothée	Formation BPJEPS ASEC	CA
	BOISSIER Vincent	BPJEPS LTP	CDI
	RAGUB Yanis	Formation BPJEPS ASEC	CA
	PONTAL Mathilde	BPJEPS ASEC	CDD
	ABBOU Farida	Agent d'entretien	CDD

L'accueil de loisirs de Poulx est constitué d'un directeur adjoint : BERNARD BEAUBOIS Théo, qui a aussi des fonctions de référent 6-11 ans. L'équipe est également constituée d'un référent 3-5 ans : BOISSIER Vincent.

Rôle et attitude de l'équipe

Le responsable :

-Mettre en place un contexte relationnel bienveillant au sein de l'équipe et avec toutes les personnes présentes, tant enfants qu'adultes.

-Faire le recrutement de l'équipe.

-Gestion de l'équipe (plannings horaires, organiser et mener des temps de réunions, dynamiser l'équipe, montrer une exigence pour la qualité de l'action, réguler les tensions au sein de l'équipe, veiller à sa cohésion) …

-Être garant du projet pédagogique : le concevoir avec l'équipe d'animation et l'évaluer ensemble également.

-Gestionnaire : sur des tâches administratives (déclarations…) et financières. Il est garant du matériel des locaux.

-Formateur : Suivre et évaluer tous les membres de l'équipe d'animation (stagiaires et diplômés). Il gère la communication et l'information sur les évènements du centre. Il a en charge la relation avec les différents partenaires et élus.

Le recrutement

Les membres de l'équipe en CDI sont embauchés directement par le siège des Francas du Gard qui organise des jurys d'embauche.

Concernant les animateurs en CDD, CDII et CEE, les entretiens sont faits directement par le directeur sur la base de critères de recrutement recensés sur une grille d'entretien et en lien direct avec les objectifs pédagogiques de la structure. En effet, l'équipe se veut polyvalente et aux compétences variées.

L'accompagnement des stagiaires BAFA

Après leur embauche, les stagiaires BAFA ont un entretien avec le responsable de la structure pour compléter une grille de compétences. L'objectif pour le directeur est de cibler les points où le stagiaire a besoin d'accompagnement. Un autre entretien à la fin du stage est également fait, en se basant sur la même grille de compétences : le but étant que le stagiaire est pu évoluer dans sa pratique.

Au milieu du stage, un échange de pratique est mené, l'animateur est en animation et le directeur en observation. Par la suite, il y a un entretien afin d'évoquer ensemble les réussites et cibler les points d'amélioration.

La place des Contrats d'Engagement Educatif (CEE)

L'animation volontaire, c'est aussi un espace dans lequel la société dit à une partie de sa jeunesse qu'elle a confiance en elle, qu'elle lui permet de prendre de vraies responsabilités, dans un cadre défini et avec des adultes qui l'accompagnent : c'est une relation institutionnellement non hiérarchisée construite sur un projet ponctuel et à durée courte, prenant en charge les vacances scolaires et les mercredis des enfants et des jeunes.

b) Les moyens financiers

Composition du budget de la structure

Le centre de loisirs possède un budget par période d'activités. L'élaboration du budget se fait entre le directeur départemental et le directeur de la structure pour se projeter sur l'année N+1 et les effectifs attendus (prévisionnel).

Pour permettre au budget d'être équilibré, nous faisons un calcul des charges et un calcul des produits. Avec un prévisionnel au plus juste, cela nous permet d'avoir un équilibre au budget. Les charges se calculent principalement grâce à un ratio par journée de présence d'enfants en centre de loisirs, mais aussi, avec des charges fixes comme du transport, de la télécommunication et les salaires par exemple. Sur ces charges, nous préparons d'autres budgets annexes comme la mise en place de séjour ou alors une ligne d'investissements.

Les produis sont calculés selon trois sources : la participation des usagers, les communes et les prestations de services ordinaires dégagés par la CAF. Malgré tout, des dossiers de subventions pourront venir se rajouter si un projet le nécessite.

c) Les moyens matériels

Le centre de loisirs se déroule dans les locaux du groupe scolaire de Poulx. Nous avons trois salles d'activités et un espace de stockage mis à disposition par la mairie. Nous avons accès au reste des salle du groupe scolaire mise à part les salles de classes.

La commune nous a équipés de l'ameublement : tables, chaises. Le reste des meubles : étagères, armoires, bibliothèques sont des dons ou des achats et appartiennent donc aux Francas.

Les salles sont équipées de matériel pédagogique : sportif, livres, consommables, jeux, outils, aménagements extérieurs, ainsi que du matériel de bureau.

Le centre de loisirs peut louer un véhicule de type "minibus", 8 places dans l'optique de déplacements pour les activités extérieur ou bien sur le lieu de rendez-vous pour les séjours.

IV. Le projet de fonctionnement

a) La structuration du temps et du groupe : la journée type

Pour les journées des mercredis et des vacances :

Horaires	Descriptifs
7h30 – 9h00 : Temps d'accueil (*1)	- Côtés élémentaires-maternelles - Mise au point entre animateur sur la journée - Accueil familles / enfants - Pointage - Organisation d'espaces de jeux
9h – 9h30 : Présentation de la journée (*2)	- Humeur du jour - Échanges avec les enfants (quoi de neuf ?) - Tableau des responsabilités - Présentation des activités - Passage aux toilettes
9h30 – 11h30 : Activités	- 1 activité par animateur + des mini jeux au besoin pour compléter
11h30 – 12h : Temps d'accueil Temps libre	- Temps d'accueil (départ /arrivée) jusqu'à 11h45 - 11h45 : Mise en place des tables par un petit groupe d'enfants - Rangement salles - Jeux - Passage aux toilettes
12h – 13h : Pause méridienne (*3)	- Mise en place de responsable - Autonomie de l'enfant - Service - *Pauses animateurs*
13h30 – 13h45 : Temps d'accueil **13h30 – 15h15** : Sieste 3-5 ans (*4) **Ou** **13h30 – 14h15** : Temps calme 3-5 ans (*5) **13h – 13h45 :** Temps libre **13h45 – 13h55** : Silence ! Je lis, … 6-12 ans **13h55 à 14h15 :** Temps calme 6-12 ans	- Temps d'accueil (départ/arrivée) de 13h30 à 13h45 - 15h30 rangement de la couchette - **Temps calme** = Activités variées et calmes proposées - A13h : Un groupe 6-12 ans reste à la cantine avec un animateur pour aider au nettoyage - Jeux - A 13h45 : 10 min de lecture dans le calme + Jeux calmes et variés
14h15 – 16h : Activités	- 1 activité par animateur + des mini jeux au besoin pour compléter
16h00 à 16h15 : Temps libre	- Préparation du goûter *(référence planning)* - Jeux
16h15 : Goûter (*6)	- En commun ou non en fonction météorologie et ambiance du groupe
17h00-18h30 : Temps d'accueil	- Rangement des salles - Rangement des activités - JEUX - Retours parents

**Les horaires sont variables suivant le programme et la météo.*

Les temps d'accueil (*1)

Pour les familles arrivant en dehors des horaires d'accueil, nous nous laissons la possibilité de refuser leur entrée.

Si un enfant n'est pas inscrit sur la fiche de présence, en concertation avec le responsable de l'accueil de loisirs, l'enfant se verra refuser son accès à l'accueil de loisirs.

En cas de litige avec une famille, l'animateur devra en référer au responsable de l'accueil de loisirs. Des sanctions pourront être prise par la suite.

Si une famille veut récupérer son enfant en dehors des horaires d'accueil, cela devra être demander en amont au responsable de l'accueil de loisirs. Si acceptation, les parents devront signer une décharge de responsabilité envers l'accueil de loisirs.

Posture pendant l'accueil : L'animateur échange avec les familles, les informations importantes concernant l(es) enfant(s) et l'accueil de loisirs. L'animateur se montre accueillant et disponible.

L'animateur aménage des espaces d'accueil pour qu'ils soient rendus agréables et ludiques

La vie quotidienne (*2)

La vie quotidienne en accueil de loisirs regroupe l'ensemble des moments réguliers (accueils, repas, transitions, hygiène, repos…), ces temps rythment la journée. Au-delà de leur fonction pratique, ces temps sont éducatifs et favorisent la vie de groupe, la relation entre l'enfant et l'animateur ainsi que l'expression du jeu.

Les règles de vie seront établies avec les enfants, elles seront rappelées en début de chaque période.
Elles devront être utiles, claires, connues de tous et le moins nombreuses possible. Si besoin des rappels aux règles de vie pourront être faits.
Il n'y a de liberté que lorsqu'un cadre et des règles sont établis. Dès lors, l'enfant sait ce qu'il peut faire ou non. Non seulement les règles, les limites à poser aux désirs de l'enfant sont nécessaires à son développement, mais elles constituent pour lui des repères indispensables.
L'enfant doit apprendre que si des règles existent, ce n'est pas pour brimer et entraver sa liberté, mais pour lui permettre de mieux vivre en collectivité.
L'énoncé clair de règles sécurise l'enfant. Comme si les limites lui offraient un obstacle auquel il s'affronte, mais sur lequel il peut en même temps s'appuyer. L'absence de limites constitue une absence d'appui qui empêche l'enfant de grandir et d'intérioriser les règles, quelles qu'elles soient. Un enfant comprend si nous posons un interdit et que nous lui en expliquons les raisons.

Le temps du repas (*3)

Le repas constitue un temps de vie quotidienne essentiel, à la fois pour répondre aux besoins physiologiques des enfants et pour développer la convivialité, l'autonomie et le respect des règles de vie en collectivité.

- **Lecture du menu** : avant la distribution, le menu du jour est lu par un animateur ou par un enfant volontaire, afin de valoriser la participation des enfants et de donner du sens au moment du repas.
- **Responsabilisation** : des rôles sont attribués aux enfants (responsable du pain, de l'eau, du tri des déchets, du niveau sonore, du débarrassage…), favorisant leur implication et leur responsabilisation dans la vie du groupe.
- **Organisation du service** : les repas sont apportés sur des chariots par les animateurs. Les enfants se lèvent à tour de rôle pour se servir, favorisant l'autonomie et la gestion collective.
- **Convivialité** : les animateurs prennent leur repas à table avec les enfants, ce qui instaure un climat chaleureux, propice aux échanges, à l'écoute et à la socialisation.
- **Accompagnement** : selon les besoins, les animateurs aident les enfants à couper leurs aliments, à servir l'eau, à débarrasser et à nettoyer leur table, tout en les encourageant à gagner en autonomie.
- **Règles de fonctionnement** : afin de préserver la sérénité du repas, le passage aux toilettes est limité pendant le service, sauf urgence.

Rangement et organisation :

- À 11h30, un animateur du groupe des 6-11 ans accompagne un petit groupe d'enfants pour participer à la mise en place du repas (installation du matériel, préparation des tables).
- À la fin du repas, un autre temps est prévu où un animateur, toujours avec un petit groupe d'enfants, contribue au rangement du réfectoire : nettoyage des tables, des chaises, et empilage de celles-ci.

Ces moments sont pensés comme des **temps conviviaux et éducatifs**, favorisant la coopération et la responsabilité des enfants. Ils peuvent être rendus plus agréables grâce à des animations simples (ex. : musique, petits défis collectifs).

La sieste des 3-5 ans (*4)

Le coucher

- L'animateur installe une ambiance apaisante : lecture d'une histoire ou diffusion d'une musique douce.
- L'animateur assure une présence rassurante auprès des enfants jusqu'à leur endormissement.

Le réveil

- L'animateur favorise un réveil progressif : mettre une musique douce, entrouvrir la porte pour laisser entrer un peu de lumière.
- L'animateur passe près de chaque enfant afin de l'accompagner individuellement dans son réveil.

Le rangement

- À la fin de la sieste (ou pendant le temps du goûter), l'animateur vérifie que rien n'a été oublié et replie les couvertures.
- Le dernier jour des vacances, il dépose les draps à la laverie.

Gestion du temps calme (*5)

La gestion du temps calme

- Pour les 3-5 ans : L'animateur propose un moment de lecture (histoire animée en groupe ou lecture individuelle) afin de favoriser l'apaisement et l'imaginaire.
- Pour les 6-11 ans : L'animateur instaure environ 10 minutes de "Silence, je lis !", temps de lecture individuelle dans le calme complet.
- Activités calmes : L'animateur prévoit au moins une activité apaisante par jour (dessin, jeux de société, puzzles, activités manuelles simples…).
- Ressources disponibles : L'animateur utilise la malle du RLH30 comme support pédagogique et ludique. De plus, création d'outils du type snoezelen, mis à disposition.
- Posture éducative : le temps calme ne doit pas être utilisé comme sanction ; il s'agit d'un moment choisi et pensé pour le bien-être des enfants.

Règlementation cuisine/goûter (*6)

Gestion des aliments :

- Tout aliment ouvert est daté et immédiatement remis dans son contenant ou dans le réfrigérateur.

Hygiène lors des activités culinaires :

- Les enfants doivent se laver soigneusement les mains avant de commencer.
- Ils doivent se laver les mains après chaque œuf cassé.

Les règles de propreté et de sécurité alimentaire devront être appliquées tout au long de l'activité.

Traçabilité :

- L'animateur réalise un plat témoin pour chaque préparation cuisinée avec les enfants.
- Ce plat témoin doit être déposé au réfrigérateur pendant 5 jours, avec la date de réalisation clairement indiquée.

Goûter (*6)

Le goûter est un **temps de vie quotidienne important**, à la fois convivial et éducatif.

- Organisation : l'animateur en charge (selon le planning) prépare et installe le goûter, puis veille au rangement et au nettoyage à la fin de ce temps.
- Déroulement : les enfants partagent ensemble ce moment dans une ambiance détendue, favorisant les échanges et la convivialité.
- Bilan de la journée : à 16h, ou pendant le temps du goûter, un bilan collectif est proposé. Ce temps d'échange permet aux enfants et aux animateurs de revenir sur la journée écoulée, d'exprimer leurs ressentis, de valoriser les réussites et d'identifier les points à améliorer.

Les activités physiques et sportives

Les animateurs mettent en place des activités physiques ludiques, variées et sécurisées, en lien avec les pratiques éducatives des Francas. Lorsque certaines activités sportives requièrent un encadrement particulier, elles sont assurées par un intervenant diplômé et qualifié dans le domaine concerné.

L’accessibilité à l’accueil de loisirs

L’accueil de loisirs veille à rester accessible à toutes les familles, quels que soient leurs revenus, grâce à une tarification adaptée et à différents dispositifs d’aides.

La grille tarifaire est établie en fonction du quotient familial ou selon la politique tarifaire de la collectivité, afin de garantir l’équité et l’accessibilité pour tous.

Bourses JPA (Jeunesse au Plein Air) : en cas de besoin, les familles peuvent bénéficier de bourses JPA pour soutenir le financement de la participation des enfants aux activités. L’équipe accompagne les familles dans leurs démarches si nécessaire.

PSO et Aide aux Loisirs de la CAF : ces aides sont mobilisés pour permettre aux enfants de participer aux activités à moindre coût. L’accueil de loisirs informe les familles de ces dispositifs et facilite leur mise en place.

Les Francas du Gard sont signataires de la charte d'accueil d'enfants en situation d'handicap. Afin d’accueillir au mieux ses enfants, nous sommes en lien avec le Relais Loisirs Handicap 30 (RLH30). Nous mettons également en place des ateliers de sensibilisation auprès des différents publics que nous accueillons grâce aux malles pédagogiques mise à disposition.

Nous accueillons également des enfants aux besoins particuliers, certains ont un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), il peut s'agir d'allergies médicamenteuses, alimentaires ou autres…

b) La structuration des espaces

Les salles d'activités sont aménagées pour permettre aux enfants de jouer en sécurité, leur assurer une liberté dans leurs jeux ou leur permettre de s'isoler s'ils le souhaitent. Elles doivent disposer de nombreux repères (temporels, visuels…) pour que les enfants évoluent de manière la plus autonome possible. Chaque espace est pensé pour répondre à un besoin des enfants et devront être agencés de façon non genrée pour permettre la mixité.

Par ailleurs, afin de diversifier les pratiques ludiques, des cycles de jeux par catégorie (jeux sportifs, jeux coopératifs, jeux d’adresse, jeux symboliques, etc.) sont mis en place sur les temps d’accueil des mercredis et des vacances. Cette organisation permet aux enfants de découvrir de nouvelles formes de jeu, de développer différentes compétences et de s’engager dans une progression adaptée à leur âge.

Les cours extérieures ont été aménagées en cours oasis, ce qui permet d’offrir aux enfants un espace plus agréable, sécurisé et respectueux de l’environnement.

L’accueil de loisirs de Poulx s’appuie également sur les richesses de son territoire où des activités extérieures sont menées telles que la découverte en promenade de la faune et de la flore ; visite et découverte du patrimoine ; rencontres humaines et activités de découvertes sportives, artistiques ou culturelles pour ouvrir les enfants à leur environnement.

c) Les modalités de vie

Relations et communication

Avec les élus

Dans le cadre de note convention passée avec la mairie, la communication avec les élus nous permet de faire vivre le projet éducatif territorial. Nous nous devons de communiquer régulièrement avec ces derniers.

Une rencontre est organisée entre les représentants élus de l'Association départementale des Francas du Gard, le responsable du centre loisirs et les représentants élus de la Mairie au moins trois fois par an, dans le cadre d'une commission enfance jeunesse.

Les représentants de l'association départementale des Francas du Gard participeront au comité de pilotage à chacune des convocations, à l'initiative de la Mairie.

Ces réunions de concertation auront pour but d'examiner :

-Les moyens mis à dispositions de l'Association départementale des Francas du Gard

-Le bilan quantitatif et qualitatif des activités périscolaire et extrascolaire.

Une évaluation des objectifs quantitatifs et qualitatifs sera également effectuée chaque année par l'Association départementale des Francas du Gard et la Mairie ainsi qu'un temps partagé d'évaluation des personnels mis à disposition.

Equipe pédagogique / enfants

L'animateur est présent avant tout, pour assurer la sécurité physique et morale de l'enfant. La sensibilisation au respect des règles de sécurité et d'hygiène est primordiale. Il est garant du bon déroulement des différents temps d'activités d'une journée. Il doit, selon l'âge, adapter son langage, sa façon d'être et son activité. Il a un rôle et des intentions éducatives dans le développement chez l'enfant. L'animateur est aussi là pour proposer des valeurs éducatives et montrer l'exemple. Il est disponible, à l'écoute, attentif et communique avec les enfants. Il joue, laisse faire et facilite le jeu.

Animateurs / animateurs

Une bonne relation est la base d'un bon déroulement de la journée. Les animateurs font partie d'une équipe dans laquelle ils doivent communiquer, passer des relais, s'entraider, se soutenir… pour avoir une attitude partagée et cohérente. La personnalité de l'animateur doit bien sûr être respectée. L'animateur doit cependant respecter celle des autres. Il est important de discuter, négocier, faire des concessions, affirmer ses idées… Pour une bonne cohésion, le directeur met en place de nombreux outils pédagogiques permettant aux animateurs d'apprendre à mieux se connaitre.

Directeur / enfants

Le directeur n'est pas présent uniquement pour "faire la police", il faut donc veiller à ne pas le mettre en situation de recours obligé face à un problème de discipline. Il pourra toutefois conseiller l'équipe d'animation sur le comportement à tenir. De plus, il pourra être amené à participer à certains temps d'animation.

Directeur / animateurs

Cette relation est basée sur l'écoute, la confiance et le respect mutuel. Pour entretenir une relation durable et respectueuse avec l'animateur, le directeur doit pouvoir se remettre en question. Le directeur a son rôle de formateur et de référent auprès de son équipe pédagogique. Il est aussi garant de règles non négociables que les animateurs doivent accepter. Il appartient au directeur de les expliquer pour mieux les faire appliquer. Le directeur peut instaurer des moments de convivialité avec son équipe lors des réunions, de sorties… afin de favoriser une bonne ambiance de travail.

Equipe pédagogique / parents

Le centre de loisirs est un lieu complémentaire à celui de l'école et de la vie familiale. Pour certains parents, emmener leur(s) enfant(s) dans ce type de structure demeure plutôt une contrainte professionnelle. Nous souhaitons que l'accueil de loisirs reste un lieu d'échanges, de partages et de découvertes. Toute l'équipe d'animation travaille pour faire de l'accueil de loisirs un moment convivial et chaleureux.

Les temps d'accueil sont pensés par l'équipe pédagogique : Comment accueillir un parent ? Comment créer des échanges ente animateurs, parents et enfants ? Comment les informer ? Ce temps favorise l'échange, le partage et la découverte.

Pour rassurer au maximum les familles, l'équipe pédagogique a un rôle capital pour faire de l'accueil des familles, un moment privilégié. Pour cela, elle impulse une dynamique journalière. La confiance, la sérénité, la convivialité, l'accompagnement et la sécurité nourrissent ce temps particulier. Les familles sont les principaux acteurs de l'éducation des enfants. Ils peuvent cependant s'impliquer dans les projets et les actions de l'accueil de loisirs. Il est alors nécessaire de les informer et de les écouter. La présence des familles permet de dynamiser le quotidien de la vie d'un accueil de loisirs.

La communication aux parents

Animations :

Les parents auront la possibilité de s'entretenir avec les animateurs de leurs enfants, sur le contenu de la journée et sur le comportement de ce dernier. Pour un problème plus lourd touchant l'enfant, les parents seront convoqués en présence du directeur de l'accueil de loisirs et si besoin de l'animateur ayant émis le souhait d'effectuer cette rencontre.

Lors de certaines sorties, la présence des parents pourra être proposée dans le but de partager des moments conviviaux ensemble.

Pour faire prendre conscience de notre travail tout au long de l'année, certaines animations sont ouvertes aux parents : spectacle de fin d'année, kermesse solidaire, rencontres autour du jeu, projection de courts-métrages ou de diaporama de photos, cafés rencontres le soir… Ceci favorise vraiment leur investissement et la prise du temps pour apprendre à mieux les connaitre.

Le site internet / Facebook :

Le site internet de l'accueil de loisirs permet de découvrir de nombreuses informations : programme d'activités, les photos de l'accueil de loisirs, dossiers d'inscription mais aussi des informations plus générales.

Questionnaires / Sondages :

Ils sont également un moyen de recueillir la parole des familles avec qui on échange moins au quotidien. Après une analyse des questionnaires réunis, un bilan permet de se poser de nouvelles questions sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Réunions d'informations :

Les séjours font l'objet de réunions d'informations.

Les parents ont la possibilité de consulter le projet pédagogique.

V. Evaluation du projet

L'évaluation du projet permet de mesurer l'impact, de comprendre nos forces et nos faiblesses. Elle nous permet aussi de réajuster le projet en fonction des enfants, des évènements afin que celui-ci soit le plus adapté, réalisable.

L'évaluation se déroule en plusieurs étapes et avec plusieurs acteurs.

a) Critères et indicateur

Avec les enfants

Les méthodes pour qu'ils participent à l'évaluation sont les bilans à chaque fin de séance ou de journée. Ces bilans sont proposés par l'équipe d'animation et doivent permettre à l'enfant de s'exprimer. Les animateurs sollicitent la parole de chacun et essayent de trouver des solutions en consultant les retours des enfants. Cela permet pour les prochaines fois d'améliorer nos projets et d'investir l'enfant.

Avec l'équipe

Sous forme de réunion hebdomadaire où l'échange est préconisé afin d'adapter les moyens et les méthodes pour être le plus juste possible. Lors de ces temps, l'équipe transmet ce qui se passe réellement sur le terrain, mesure les forces et les faiblesses du projet. Ces réunions ont pour but de trouver des solutions pour améliorer la mise en place du projet et atteindre les objectifs.
Les animateurs ont des temps de préparation qui servent à proposer des activités inscrites dans le projet, de préparer en amont les bilans pour les enfants, de construire ou réajuster les moyens et les méthodes mises en place au sein de la structure pour faire vivre le projet.

Avec les partenaires

Ponctuellement, sous forme d'échanges. Ces temps ont pour but de coopérer, d'inclure chaque partenaire et d'améliorer nos collaborations. Nous identifions nos futures hypothèses de travail en nous appuyant sur les retours des enfants et de l'équipe présente.

Avec les parents

Ponctuellement, sous forme d'échange en favorisant l'écoute. Nous pouvons proposer des moyens plus concrets afin de connaitre l'avis des parents sous forme de sondage, de questionnaires, de réunions, etc.

b) Modalités d'évaluation

À la fin de chaque période de vacances scolaires, un bilan des activités et du projet est réalisé en concertation avec l'équipe d'animation et la direction de l'accueil de loisirs. Le bilan nous permettra de faire un point sur le déroulement des vacances. Nous évaluerons si les objectifs ont été atteint. Ainsi, nous pourrons modifier/ajuster si besoin le déroulement des prochaines périodes.

En fin d'année scolaire, un bilan global du projet pédagogique est conduit par les animateurs permanents en lien avec la direction.

La communication est l'élément essentiel pour notre bon fonctionnement. Il ne faudra pas attendre pour aborder un problème particulier, tout doit pouvoir être dit au sein de l'équipe.